

TROUSSE DE PREMIERS SECOURS

La trousse de premiers secours doit être adaptée aux risques potentiels liés à la pratique sportive et à la qualification des secouristes. Elle ne doit pas comporter de médicaments.

Elle doit comprendre entre autres :

- 1/ lot de protection des secouristes (gants, lunettes, surblouse, masques ...)
- 2/ lot de récupération des déchets souillés (sacs spécifiques jaunes et boîte à aiguilles usagées)
- 3/ lot de nettoyage : point d'eau, savon et solution hydroalcoolique.
- 4/ pour les plaies : désinfectant non iodé en dosette individuelle (20) , 20 compresses stériles 7.5*7.5 cms, pansements stériles et individuels, 4 bandes velpeau de 5 cms, 4 bandes velpeau de 10 cm, 2 pansements absorbants type américain, 1 rouleaux de sparadrap de 2cm de large.
- 5/ pour les brûlures : 1 champ stérile pour brûlé 75*75 cms.
- 6/ pour les accidents traumatiques : gel de froid, bandes de contention, attelles (deux pour membre supérieur et deux inférieurs), colliers cervicaux ajustables ou de différentes tailles
- 7/ pour les hémorragies : garrot, pansements compressifs
- 8/ Autres :
 - couverture aluminium et couverture laine
 - ciseaux pour découper des tissus
 - ciseaux
 - pince à épiler
 - sucre 10 morceaux
 - matériel pour nettoyage et désinfection du matériel (bac de trempage, produit de nettoyage/désinfection)

Sur le lieu de pratique, un DAE est fortement recommandé.

Pour le transport de victime, un brancard peut être fort utile.

Enfin, vous munir d'un téléphone portable pour alerter les secours (**18 ou 15 ou 112**)

Tout accident grave devra être signalé à la DDCS .